**L'agglo pose les fondations du Cotentin de demain (Ouest-France)**

Publié le 30/06/2017 Jean-Louis Valentin, président de l'agglomération du Cotentin. |

Recueilli par Sarah Caillaud.

Six mois après la création de la communauté d'agglomération du Cotentin, Jean-Louis Valentin, son président, dresse un premier bilan des actions menées et évoque les projets pour le territoire.

L'installation

Nous avons posé les premiers jalons d'une politique communautaire. Nous avons d'abord installé une gouvernance politique. Les différents territoires ont dû trouver leur place, maintenant cela fonctionne. Il a fallu aussi mettre en oeuvre les outils de notre action : un budget, une administration... Sans triomphalisme, cela s'est bien passé.

Nous avons eu quelques échanges avec La Hague. Un dialogue franc, loyal et parfois rugueux. Mais on a trouvé des accords dans un esprit de confiance mutuelle. Cette installation faite, nous pouvons commencer à nous projeter dans l'avenir et travailler pour le territoire.

Ce soir *(jeudi),* par exemple, au conseil, transport et mobilité sont au programme. Nous soumettons au vote des élus un plan de déplacement à l'échelle du Cotentin. »

Les nouvelles compétences

Nous prenons aussi plusieurs délibérations importantes. L'agglomération aura la charge, à partir de 2018, l'eau et l'assainissement mais aussi la gestion et l'aménagement des bâtiments communautaires.

L'attractivité médicale et l'enseignement supérieur et la recherche feront aussi partie de nos prérogatives. »

Les premières actions

L'agglomération n'est pas une super-mairie qui s'occupe de tout et dévitalise les communes, mais un outil de promotion et de développement du territoire. Parmi nos premières actions : nous avons élaboré et signé un contrat de ruralité avec l'État. Nous avons déjà obtenu 760 000 € de crédits et j'ai sollicité aussi la Région et le Département.

Côté promotion du territoire, un office de tourisme unique va être créé *(Ouest-France* du jeudi 29 juin)*.* »

Les agents

La montée en puissance de l'agglomération ne peut se faire qu'avec une véritable administration. Nous y travaillons.

Pour cette nouvelle politique de ressources humaines, nous avons engagé un dialogue social avec les syndicats. Il est constructif. »

Les priorités de 2017

Nous allons poursuivre sur cet élan : mise en place de la structure « Grand Cotentin » et développement du territoire. En termes de compétences, il y a encore du travail. Tout ce qui touche à l'enfance et la jeunesse ou l'action sociale était géré par certaines anciennes communautés de communes par exemple. Le Cotentin ne reprendra pas ces compétences, elles seront rétrocédées aux communes. Il faudra donc les accompagner financièrement, humainement et juridiquement. Ce n'est pas parce que l'agglomération n'exerce plus une compétence qu'elle s'en désintéresse.

Autre axe prioritaire : à la rentrée, nous travaillerons à un projet de territoire. Un document d'orientations qui résumera ce que nous voulons faire du Cotentin (développement économique, transport, santé...). Il sera établi et validé par les élus. Mais je veux aussi que la société civile ait son mot à dire, au travers d'un conseil de développement, mis en place à la rentrée. »

Le retour des habitants

Au moment de la création de l'agglomération, on peut se féliciter de la continuité, sans dysfonctionnement, des services rendus aux habitants. Plus globalement, les bénéfices ne sont peut-être pas encore perceptibles, ils se verront dans la durée. Avec la gestion de l'eau, la collecte des déchets, la création de l'office de tourisme unique...

Côté transport, par exemple, il nous faudra deux à trois ans pour mettre en place un véritable plan de déplacement pour mailler le territoire. »